

LE 2 FÉVRIER 2024, VERS 19H40, UN ÉBOULEMENT IMPORTANT A EU LIEU ENTRE LE FUNÉRARIVM ET LA BOUCHERIE GOURSAT.

Trois blocs rocheux se sont détachés d'une falaise et sont tombés sur la RD76 (avenue Jean Rabaud) à Excideuil, fermant totalement la route à la circulation.

• VENDREDI 2 FÉVRIER 2024

- Le site a été sécurisé.
- Une riveraine a quitté son domicile pour aller dans sa famille.
- Des déviations ont été mises en place par les RD705, RD704, RD707 et RN21 pour un retour sur la RD76 par les agents du Conseil Départemental.
- Les réseaux d'eau potable ayant été écrasés, la SOGEDO a distribué des packs d'eau aux riverains impactés.
- Toutes les habitations avaient accès à l'électricité.

• DIMANCHE 4 FÉVRIER 2024:

- Le second appartement a dû être évacué.
- Tous les riverains ont de nouveau été alimentés en eau potable grâce à l'intervention rapide de la SOGEDO.
- Un pompage du réseaux assainissement sera effectué plusieurs fois par semaine.

• LUNDI 5 FÉVRIER 2024

- Le Conseil Départemental a diffusé les informations ci-dessous :
- ♦ La RD76 est totalement coupée à la circulation à Excideuil à hauteur de l'avenue Jean Rabaud suite à la chute de trois gros blocs rocheux qui se sont détachés d'une falaise vendredi dernier.
- ♦ Après avoir sécurisé la zone, les agents du département ont mis en place des déviations par les RD705, RD704, RD707 et RN21 pour un retour sur la RD76.
- ♦ Cet après-midi, des agents de la collectivité se sont de nouveau rendus sur place pour effectuer un état des lieux de la zone impactée par l'éboulement.
- ♦ Le département va désormais confier à un bureau d'études spécialisé la réalisation d'une étude géotechnique. Cette étude comportera deux volets. Elle devra tout d'abord déterminer la méthode à employer pour fractionner et évacuer les blocs rocheux sans impact sur la stabilité de la falaise, les riverains et les habitations. D'autre part, l'étude devra indiquer également s'il y a lieu de procéder à des interventions de confortement de cette falaise privée.
- ♦ Les conclusions de ce rapport devraient être connues sous un mois et demi.
- ♦ En attendant, amis usagers de la route, adaptez vos itinéraires.

– Suite à la visite sur site du Bureau de Recherches Géologiques et Minières, relevant qu'un nouvel éboulement dans ce périmètre ne peut être exclu, une troisième habitation a dû être évacuée par arrêté municipal.

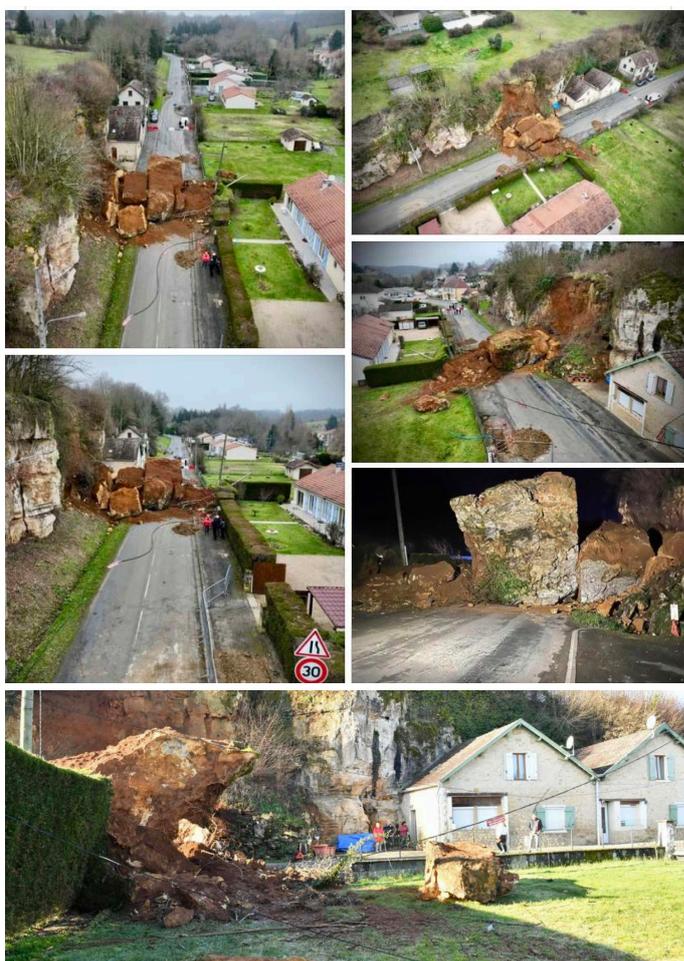
– Vos élus ont rencontré M. Goursat, commerce isolé dû à la fermeture de cette portion de route : la boucherie-charcuterie sera fermée pour congés du 16 février au 6 mars.
D'un commun accord, la mairie va fournir à ce commerce la signalétique nécessaire pour accéder à son établissement en empruntant les routes alentours. Cette signalétique sera installée quelques jours avant la réouverture.

- Un arrêté commun entre les communes de Saint-Martial-d'Albarède et Excideuil a été signé le 13 février 2024 concernant l'accès au Chemin du Paradis :
- ♦ Accès interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes ;
- ♦ SENS UNIQUE de la place du Général Clergerie vers le Chemin du Paradis jusqu'à l'intersection de la rue du Maine ;
- ♦ Circulation à 30km/h sur cette portion.

Chaque jour, depuis le soir même de l'éboulement, Mme le Maire et les élus étaient sur place, auprès des riverains afin de répondre aux différents besoins.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer toutes les informations qui nous seront fournies.

LE SITE EST TOTALEMENT INTERDIT À LA CIRCULATION, AU STATIONNEMENT ET AUX PIÉTONS.



Un arrêté commun entre les communes de Saint-Martial-d'Albarède et Excideuil a été signé :

- ✓ Interdisant l'accès aux véhicules de plus de 3,5 T ;
- ✓ SENS UNIQUE de la place du Général Clergerie en montant vers le Chemin du Paradis ;
- ✓ Circulation à 30km/h sur cette portion.

**Madame le Maire et les conseillers municipaux
ont le plaisir d'inviter habitants, commerçants et artisans
à cette inauguration :**

Jean-Sébastien LAMONTAGNE

Préfet de la Dordogne

Germinal PEIRO

Président du Conseil Départemental
de la Dordogne
Président du Syndicat Mixte
Périgord Numérique

Bruno LAMONERIE

Président de la Communauté de
communes Isle-Loue-Auvézère
en Périgord
Conseiller départemental
du canton Isle-Loue-Auvézère

Marie-Laure LACOSTE

Maire d'Excideuil
et le conseil municipal

Corinne DUCROCQ

Conseillère départementale
du canton Isle-Loue-Auvézère

Éric VILLEMAINE

Maire de Saint-Médard-d'Excideuil
et le conseil municipal

vous invitent

**à l'inauguration des travaux d'aménagement
de l'Avenue Eugène Le Roy**

vendredi 8 mars 2024 à 14 heures 30

à EXCIDEUIL

(stationnement au Stade Jean Andrieux)

Un moment de convivialité aura lieu à l'issue de cette manifestation.

